Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 056-200096469-20260907-20260709_13-DE

Saint-Gérand ~ Croixanvec

COMMUNE DE SAINT-GERAND-CROIXANVEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERAND-CROIXANVEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Gérand, sous la présidence de Monsieur Claude Albert LEBRIS, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 31/08/2026
Présents : Claude Albert LEBRIS, Hervé LE TEXIER, Valérie BERA, Magalie GAUTIER, Stéphane LE FUR, Catherine LE SOURNE, Yannick GUILLAUME, Pascal CADIO, Julie DARSEL, Véronique DUSSEUX, Viviane FADEL, Sophie GAUTIER, Yoann JEZO, Stéphane JOUANNO, Marina KOPILOVA, Vincent LANDAY et Jean-Pierre MAHÉO

Absente ayant donné pouvoir : Valérie SABLÉ à Viviane FADEL

Absent : Antoine LE QUÉRÉ

A été élu secrétaire : Viviane FADEL

PRIME DE FIN D'ANNÉE

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que chaque année, avec le salaire du mois de décembre, les employés se voient attribuer une prime de fin d'année dans le cadre d'avantages collectivement acquis, dispositif mis en place avant l'entrée en vigueur de la loi 84-53 du 26/01/1984. L'enveloppe globale était de 5 000 € en 2025.

Après avoir délibéré, l'Assemblée :

- décide de maintenir l'enveloppe à 5 000 €, enveloppe se répartissant entre Marylène LE SCIELLOUR, Laurent PEDRO, Véronique LE GOUAS, Isabelle CHEVANCHE, Erwan CORLOBE, Marina MAHE, Vanessa MICHEL, Anthony FLAGEUL, Aurélie CALARNOU, Julie DUSSOLLE et MAHÉ Goulven.

- donne tout pouvoir au Maire, en sa qualité d'autorité territoriale, en ce qui concerne l'exécution de cette délibération, notamment dans la répartition du crédit global entre les bénéficiaires potentiels en fonction du temps de travail effectif, des responsabilités assumées et du degré d'implication dans l'emploi.

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 18
Votes : pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
C A LEBRIS

MAIRIE DE SAINT-GÉRAND CROIXANVEC (MORBIHAN)